

CanadaExport



Affaires extérieures External Affairs
Canada Canada

VOL. 7 N° 11

LE 15 JUIN 1989

Espagne : bons marchés pour le poisson canadien

L'Espagne figure parmi les plus grands consommateurs de poisson du monde. Elle en a importé pour 1,5 milliard de dollars en 1988, mais les exportations canadiennes de poisson dans ce pays n'ont atteint que 9,7 millions de dollars en 1988.

Comment expliquer cet écart entre l'importance du marché d'importation espagnol du poisson et des fruits de mer et la part relativement petite que nous exploitons sur ce marché ?

C'est ce dont traite, entre autres, le *Rapport de la mission en Espagne sur les pêcheries, 24-26 octobre 1988*, un document bilingue préparé par la Direction des pêches et des produits de la pêche du Ministère des Affaires extérieures (MinAffex).

La mission de représentants de sept entreprises d'exportation de poisson, était accompagnée de M. David Shortall, directeur adjoint, Direction des pêches du MinAffex,

Le Canada tente de percer à la NASA

Des représentants de 4 universités et centres de recherche et de 21 entreprises canadiennes ont présenté et expliqué leur savoir-faire le mois dernier en Alabama lors de TABES '89 (Fifth Annual Technical and Business Exhibition/Symposium).

Première initiative de ce genre pour le MinAffex, TABES '89 offrait aux participants l'occasion de présenter leurs produits et leurs services spécialisés à la National Aeronautics and Space Administration (NASA) et d'expliquer aux responsables les nombreuses possibilités d'achats offertes par l'industrie aérospatiale canadienne.

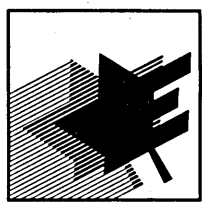
Organisé à Huntsville (Alabama), là où se trouve le Centre spatial Marshall de la NASA, TABES '89 a attiré un grand nombre d'entrepreneurs et de sous-traitants.

Le Centre spatial Marshall est un organisme de recherche et de développement dont les besoins sont importants dans les domaines de l'optique électronique, des ordinateurs, de la conception, de la supraconductivité et de l'automatisation.

Les entreprises canadiennes ont une longueur d'avance sur leurs concurrents non américains à cause d'une exemption spéciale de la clause « acheter américain » prévue pour les achats de l'agence spatiale.

Le personnel du consulat général du Canada

(Voir page 6 : Envoyée.)



et de M. Michael Crawford, de l'ambassade du Canada à Madrid.

Le but de la mission était simple : explorer de nouveaux débouchés pour les produits de la pêche suite à la récente

accession de l'Espagne à la Communauté européenne (C.E.).

À la veille de la dernière décennie, les exportations de poisson canadien occupaient une place enviable sur le marché espagnol. En 1980, elles ont atteint le chiffre record de

22 millions de dollars.

Cependant, à peine deux ans plus tard, le Canada et l'Espagne n'ayant pu s'entendre sur les contingents de poisson pour les navires espagnols dans les eaux canadiennes, l'Espagne a officieusement interdit les importations de poisson canadien.

L'interdiction a été levée en 1986, faisant passer les exportations à 1,2 million de dollars. Vers 1987, elles sont passées à 6 millions de dollars et, l'année dernière, elles ont encore augmenté de 50 %.

Cette augmentation est attribuable, en (Voir page 6 : Un marché.)

La Pologne s'ouvre aux investisseurs

La Pologne réserve l'accueil le plus chaleureux aux investisseurs étrangers.

Le Parlement polonais a en effet adopté une loi qui élargira les perspectives des Canadiens désireux d'investir dans les projets d'équipement de ce pays.

La Loi sur l'activité économique avec la participation d'entreprises étrangères (Loi sur les investissements étrangers) reflète l'importance qu'attachent les autorités polonaises aux investissements étrangers.

Ces 12 dernières années, les investisseurs étrangers, encouragés par une série de chan-

gements étrangers; et d'aider les investisseurs étrangers à créer des entreprises conjointes avec la Pologne.

D'après la nouvelle Loi, les entreprises canadiennes pourront constituer des entreprises conjointes avec des partenaires polonais dans quatre vastes secteurs d'activité : production, construction, commerce et services. Une entreprise conjointe peut constituer un cadre pour la création de débouchés pour les exportations canadiennes de biens et de services.

En outre, la Loi offre des options aux investisseurs étrangers afin de pénétrer l'environnement polonais des affaires. Ces choix comprennent : l'établissement d'une société à responsabilité limitée dans laquelle l'investisseur étranger détient toutes les actions; une société à responsabilité limitée ou société anonyme dont le capital-actions provient des fondateurs et d'autres investis-

(Voir page 6 : Meilleur accès.)

On prévoit des changements spectaculaires pour l'économie.

gements apportés aux lois qui les touchent, ont beaucoup investi dans l'économie polonaise.

Rendue encore plus libérale par les derniers changements, cette législation devrait permettre d'accroître les profits des partenaires étrangers.

Cette année, on prévoit des changements spectaculaires pour l'économie polonaise. Dans le cadre de la Loi sur l'activité économique, également adoptée le 23 décembre, le système bancaire du pays sera dérèglementé, et le Parlement adoptera des règlements plus libéraux à l'égard des transactions sur devises.

La Loi sur les investissements étrangers a établi une nouvelle agence sur les investissements étrangers. Cette agence a pour mandat de formuler, de mettre en place et de surveiller les politiques; de concevoir des programmes pour encourager les investisse-

DANS CE NUMÉRO :

- Une société de Montréal obtient un contrat charbonnier de 166 millions de dollars en Inde.....2
- Missions pétrolières et gazières en Amérique du Sud.....3
- Foires et missions commerciales.....4
- Calendrier des foires en Europe.....5



for- s et ndes (par dis- eau dan- mil- s de aux apo- au- lan- ora- At- r de d du le. ren- dus- n du Min- ec la mu- alar- e au M. d ens. om- anc. en 7. au le ge- ré ort es, wa 3 349 a

RETOURNOZ A LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE
JUN JUN